

Conseil du 20^{ème} arrondissement du 3 novembre 2021

Vœu relatif aux postes de professionnels de santé vacants dans les CAPP, CMP, RASED, les centres de PMI...

Déposé par Karine DUCHAUCHOI et les élu·e·s du Groupe communiste et citoyen

Considérant l'accompagnement des enfants en difficultés d'apprentissage, en difficultés psychiques, sociales ou familiales, scolarisées dans les établissements parisiens comme prioritaire,

Considérant que l'action des CAPP de notre arrondissement et de notre territoire s'inscrit dans un contexte complexe où les diverses structures du 20^{ème} arrondissement comme les RASED, CMPP, CMP, Paris santé réussite interviennent en complémentarité, en réseau ;

Considérant que l'accompagnement des enfants et des familles s'appuie sur ses 2 centres d'adaptation psychopédagogique (CAPP) sur le 20^{ème}, 2 de proximité et sur un centre d'expertise dédié aux troubles des apprentissages,

Considérant que le projet porté par la DASES permettra concrètement de favoriser la prise en charge précoce suite au repérage des bilans de 3-4 ans et 6 ans, suite aux évaluations de CP et CE1 ; de faciliter l'accès au diagnostic par une meilleure articulation du niveau 1 (médecin santé scolaire et psychologue scolaire) avec les niveaux 2 (CAPP et PSR), et de faciliter les prises en charge et les orientations ; de procéder rapidement et facilement, pour les enfants suivis par le CAPP Panoyaux, à des bilans neuropsychologiques et orthophoniques ciblés.

Considérant que ce projet améliorera très largement la qualité de la prise en charge et même le nombre d'enfants accompagnés si tous les postes vacants sont pourvus ;

Considérant que toutes ces structures de prévention pluridisciplinaires qui apportent aide, soutien et accompagnement aux enfants ont des postes vacants ou manque de professionnels,

Considérant la pénurie de médecins scolaires, un tiers des postes de médecins seraient vacants dans l'Éducation nationale, de sorte que ces professionnels n'ont assuré que 18% des visites prévues pour la sixième année des élèves en 2018 ;

Considérant que des postes de médecins sont aussi vacants dans le 20ème arrondissement dans le centre de protection maternelle et infantile qui est une politique de santé publique dont la prévention est une priorité,

Considérant que tous ces projets et toutes ces structures nécessitent un vrai travail partenarial et une intervention de spécialistes (orthophonistes, psychomotricien, pédopsychiatre...) pour la prise en charge des enfants ;

Considérant la pénurie de professionnels de santé à l'échelle du 20^{ème} et qui va s'aggraver au regard des départs à la retraite ;

Considérant que la santé est une compétence de l'État ;

Sur proposition de Karine DUCHAUCHOI et les élu·e·s du Groupe communiste et citoyen, le Conseil d'arrondissement émet le vœu que :

- la Ville de Paris mette en place de toute urgence un groupe de travail afin de favoriser l'installation de professionnels de santé et le recrutement notamment en terme de santé scolaire ;
- l'État recrute davantage d'enseignants spécialisés dans l'accompagnement des élèves dans les écoles et de professionnels dans les structures médico-sociales ;
- l'État mette en place de vrais outils et dispositifs facilitant l'installation de maisons de santé et de centres de santé spécialisées dans la santé de la petite enfance en secteur 1 (orthophonistes, psychomotriciens, psychologues, pédopsychiatres...).